

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 40 (1983)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Jeunesse + Sport

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Trois sportifs neuchâtelois parlent de J + S

Par l'intermédiaire de M. Paul Griffond, quelques questions ont été posées à trois sportifs neuchâtelois, directement ou indirectement liés au mouvement Jeunesse + Sport. Il s'agit de MM. Maurice Payot, Daniel Piller et Stéphane Volery. MACOLIN les remercie vivement de s'être prêtés à cet exercice. (Y. J.)

*Monsieur Payot, vous avez été Président de Ville de La Chaux-de-Fonds, vous êtes président de l'Olympic, (un club d'athlétisme bien connu) et membre du comité cantonal J+S, quelle importance revêt le sport dans votre vie?*



Le sport a toujours joué un rôle très important dans ma vie, et ceci depuis mon enfance. D'abord parce que mon père, même s'il n'était pas sportif pratiquant pour des raisons de santé, s'intéressait et suivait de très près les activités sportives. Ensuite, parce que j'ai grandi à proximité de l'atelier de Kiki Antenen, un grand champion, qui était un lieu de rendez-vous des sportifs. Il y avait, là, une animation extraordinaire et un esprit «sport», qui ont certainement marqué les gamins que nous étions alors. Depuis, j'ai toujours eu un intérêt considérable pour les activités sportives de tous genres qui, parfois, me faisaient quel-

peu oublier les activités scolaires. Si j'ai finalement pratiqué l'athlétisme davantage que d'autres sports, c'est plus par hasard que par un goût marqué pour cette discipline. Dans le cadre de l'école, nous nous entraînions à la course pour pouvoir former des équipes de relais, notamment pour le tour de Neuchâtel, de grande réputation à cette époque. C'est ainsi que certains de mes coéquipiers, qui étaient membres de l'Olympic, m'ont entraîné un beau jour à participer à un concours de jeunesse. Les résultats obtenus étant bons pour un néophyte, les dirigeants de cette société m'ont invité à suivre les entraînements ce que, sur ma lancée, j'ai accepté de faire, avec plaisir d'ailleurs, et c'est ainsi que je suis devenu athlète plutôt que footballeur, joueur de tennis, etc., sports dans lesquels j'aurais certainement trouvé également de l'intérêt et réussi de bons résultats. J'en ai d'ailleurs pratiqué quelques-uns, en dilettante, par la suite.

Le sport m'a conduit à prendre des responsabilités dans la société à laquelle j'appartenais. J'y assumai les fonctions de chef technique, de moniteur, de secrétaire et de président pendant plusieurs années. Alors que j'étais président, j'ai eu de nombreux contacts avec les autorités, puisque c'est à ce moment-là que l'Olympic fit don de son terrain et d'une importante somme d'argent à la commune de La Chaux-de-Fonds, à charge pour elle de construire un stade avec piste de 400 m pour remplacer les installations vétustes du stade communal réalisé pendant la crise des années 30, au Sud du collège de La Charrière.

Etant entré au service de l'administration (services sociaux) en 1949, avec la possibilité de suivre des cours à l'Université de Neuchâtel en vue de l'obtention d'une licence en sciences administratives et politiques, je fus appelé par le Conseil communal, en janvier 1954, à créer un service des sports rattaché à la présidence de la ville.

Ce «délégué aux sports» devait, en outre, fonctionner comme vice-chancelier. C'est ainsi qu'en 1960, ayant été nommé chancelier, je gardai des contacts très étroits avec le service des sports.

Nommé conseiller communal en 1968, je dus me séparer du secteur sport pour diriger d'autres services de l'administration. En 1960, appelé à la présidence de la ville, je retrouvai l'Office des sports, que je conservai donc sous ma direction jusqu'en juin 1980, date à laquelle je quittai l'administration communale. Ainsi donc, pendant plus de 25 ans j'ai eu, à titre professionnel, à m'occuper de sport, avec énormément de plaisir, de satisfactions et quelques déceptions aussi, ces dernières les plus souvent très vite oubliées.

La retraite me laissant quelques loisirs, pour ne pas perdre trop le contact avec les milieux sportifs, j'ai répondu avec joie à une demande du service cantonal des sports qui cherchait un *inspecteur fédéral pour Jeunesse + Sport*.

Indépendamment de nombreuses organisations de manifestations nationales ou internationales d'athlétisme, j'ai participé à l'organisation de deux fêtes romandes de gymnastique, la première en qualité de secrétaire général la seconde comme président, enfin j'ai présidé une fête fédérale et une fête romande de lutte suisse.

*Dans quel domaine J+S apporte-t-il une aide au développement du sport de la jeunesse?*

L'organisation de Jeunesse + Sport doit être un élément moteur dans le développement du sport, notamment au niveau de la jeunesse, mais il ne doit pas tendre à une étatisation, à une nationalisation des activités sportives. Elle doit apporter son soutien et, à l'occasion, jouer un rôle de pionnier, stimuler les activités défaillantes, coordonner, animer, mais sans se substituer à l'initiative privée, personnelle, individuelle ou collective. Dans ce sens, je pense que J + S, dans notre canton, joue bien son rôle, compte tenu des moyens qui sont à disposition. Il n'est pas toujours facile de faire passer le message, de susciter de l'intérêt pour l'activité J+S. Heureusement, ce canton

est petit, ce qui rend les contacts plus aisés, donc plus efficaces, sans avoir recours à une bureaucratie débordante. Au surplus, à voir le sérieux, l'attention, très souvent l'enthousiasme avec lesquels les participants aux différents cours travaillent, on peut admettre que, dans l'ensemble, le travail effectué jusqu'à présent a porté ses fruits dans une très large mesure. Un problème n'est toutefois pas résolu: l'équipement du canton en installations sportives convenables dans un certain nombre de secteurs: athlétisme, patinage sur glace et hockey, natation (piscines couvertes), football plus spécialement, comportent des lacunes. Certaines se comblent... lentement, car il est vrai que les installations sportives, avec les exigences actuelles sur le plan technique, coûtent souvent fort cher. Or J+S, ou mieux le Service cantonal des sports, n'a pas les moyens financiers de faire avancer les choses plus rapidement, d'autant que l'initiative, dans la plupart des cas, reste aux communes.

Il faut donc poursuivre dans le même esprit et avec la même constance l'effort entrepris. La formation et le perfectionnement de moniteurs ont certainement contribué au développement et à l'amélioration des activités sportives et, dans bien des cas, à la survie de certaines de ces activités. Au plan national, il y a des évolutions dont il faudra mieux tenir compte (en particulier, dans certains sports, l'abaissement de la limite d'âge).

#### Daniel Piller

International de hockey sur glace  
La Chaux-de-Fonds

Né en 1947, responsable de l'Office des Sports de la Ville, il a porté 60 fois le maillot de l'équipe nationale. Il a joué tout d'abord à Villars, puis au Genève-Servette, avant d'endosser les couleurs du HC Fribourg. Enfin, dès 1973, il est inscrit au HC La Chaux-de-Fonds, club avec lequel il vient de disputer 9 saisons.



#### Quelle place le sport tient-il dans votre vie?

De par ma fonction, le sport occupe une place de choix dans ma vie. En effet, être en rapport journallement avec des sportifs ou des fonctionnaires s'occupant des comités d'associations sportives est très

souvent une chose agréable. Lorsqu'on a la chance de travailler dans un secteur que l'on « pratique », on ne peut que l'aimer et le servir. Il est bien évident que l'on ne peut pas toujours donner satisfaction à toutes les sociétés ou associations sportives. Toutefois, dans la mesure du possible, j'essaie de trouver les meilleurs arrangements dans l'intérêt du sport et des sportifs.

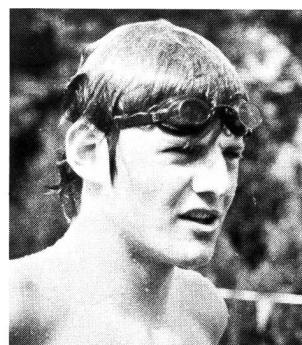
#### Comment jugez-vous le mouvement J+S?

Je vous donnerai, ici, un point de vue général: le mouvement J+S a, maintenant, acquis sa vitesse de croisière. Il n'est qu'à voir le nombre de cours et de manifestations de tous genres organisés sous son égide. Toutefois, je pense que si son secteur administratif était un petit rien moins compliqué, d'autres cours et organisations encore seraient mis sur pied.

#### Stéphane Volery

Nageur chevronné, Neuchâtel

Né en 1961, étudiant, inscrit au Red Fish - Neuchâtel. En 1981, il fut champion suisse du 100 m libre (3e titre) et a battu le record national du 100 m libre. En 1982, il fut champion suisse d'hiver du 100 m et du 200 m libre, vice-champion de suisse d'été sur 50 m, 100 m et 200 m, 7e aux championnats du monde avec l'équipe suisse de relais 4 x 400 m quatre nages et 8e aux championnats du monde avec l'équipe suisse de relais 4 x 100 m.



#### Comment vivez-vous le sport en tant que compétiteur actif?

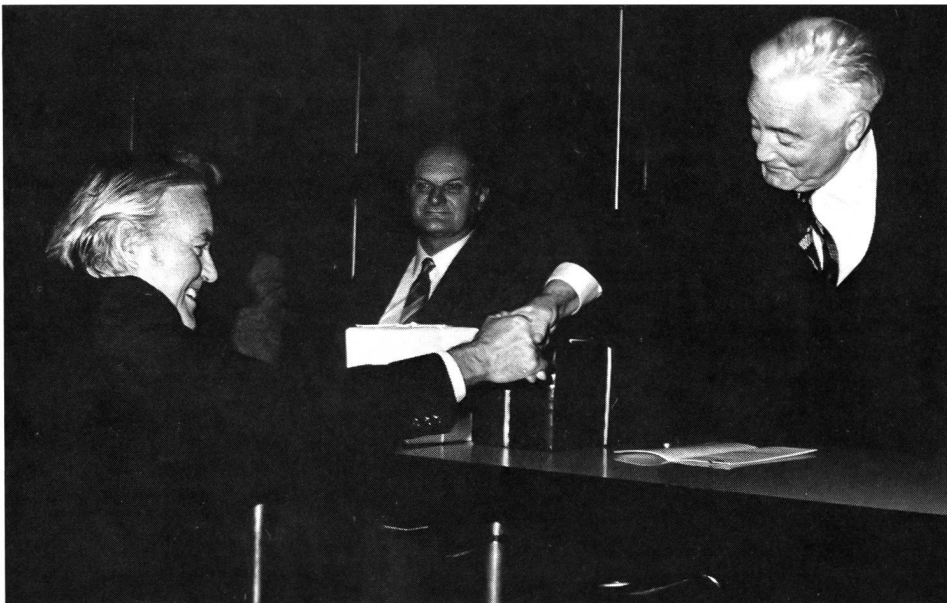
Comme je suis en pleine compétition, le sport est devenu mon travail quotidien. Afin d'être dans une forme optimale, je passe beaucoup de mon temps à m'entraîner. Deux fois par jour, je suis dans le « bain ». Il est impossible qu'un athlète d'élite ne pense pas chaque jour à sa préparation, et ceci sous toutes ses formes, sans sacrifier pour autant son travail professionnel. Je mène de front ma vie quotidienne avec ma vie sportive. Cela me convient parfaitement. Il est vrai qu'il y a un



Ton avenir? La santé par le sport!

## Les adieux de M. Chevallaz à l'EFGS

Jeunesse + Sport, dont il est question dans cette rubrique, a connu des jours propices au sein du Département militaire fédéral. Dès le 1er janvier 1984, on le sait, le sport va faire partie du Département de l'Intérieur et trouver sa juste place à côté des sciences, de la culture et des beaux-arts. A la mi-novembre, M. Georges-André Chevallaz, chef du DMF est venu à Macolin. A la veille de jouir d'une retraite bien méritée, il avait tenu à prendre officiellement congé de Jeunesse + Sport, et du sport helvétique en général, au nom de son Département. Il le fit avec une certaine tristesse, celle que l'on peut éprouver lorsque l'on voit se faner l'œillet que l'on portait fièrement à la boutonnière (Y. J.) ■



sacrifice à faire, mais je me plie parfaitement aux exigences requises, tant il est vrai qu'avec un idéal, l'être humain peut arriver à concilier sa vie professionnelle avec les impératifs du sport qu'il a choisi. Je ne pense pas me tromper en spécifiant que le sport procure un grand bien être à une époque où tout devient si difficile. Mon équilibre moral, psychique et physique est le résultat d'une vie parfaitement organisée dans la pratique du sport en général. L'être humain a besoin de se défouler. C'est en s'adonnant à des exercices physiques, à n'importe quel niveau, qu'il peut s'épanouir et trouver l'équilibre susceptible de lui apporter la joie de vivre.

*J+S aide-t-il concrètement au développement du sport?*

Très certainement! Dans un monde où tout va très vite, les jeunes doivent avoir le plus facilement possible accès à un niveau valable. Divers facteurs le leur permettent. Tout d'abord, la présence de moniteurs et d'entraîneurs bien formés. Dès que les chefs ont acquis une bonne connaissance de la matière dans laquelle ils sont spécialisés, ils peuvent la communiquer aux jeunes qui s'inscrivent à un camp. C'est là que les sportifs en herbe reçoivent les bases qui leur permettront peut-être de devenir, plus tard, des sportifs d'élite. Mais il est clair que tout ceci n'est possible que si l'aide financière consentie par les autorités communales, cantonales et fédérales est assurée. Elles éprouvent parfois une certaine réticence à investir en ce domaine craignant, peut-être, ne servir que le sport d'élite, donc une minorité. Elles se tromperaient lourdement si elles le croyaient vraiment, car le Mouvement Jeunesse + Sport a également une vocation populaire. Cet aspect y est même prépondérant, ce qui fait qu'en favorisant son développement, c'est la santé publique que l'on sert. ■

## L'EFGS a-t-elle le droit de prendre position?

### Pétition concernant le congé «jeunesse» du Cartel suisse des associations de jeunesse (CSAJ)

Bruno Tschanz

Au printemps 1983, le CSAJ a décidé de lancer une pétition concernant l'introduction légale d'un congé «jeunesse». En voici le contenu:

«Les adolescents et les jeunes adultes, qui assument une responsabilité dans le cadre d'activités de jeunesse pendant leur temps libre, remplissent un rôle social important. Ils ont à consacrer un temps précieux au déroulement de leurs activités et à la formation nécessaire afin d'assurer leurs tâches. En raison de leur courte période de vacances, les apprenti(e)s et jeunes salarié(e)s ne se trouvent souvent pas en mesure d'accepter une fonction de moniteur, animateur, coordinateur ou de membre d'un comité.

En conséquence, les signataires demandent un congé rétribué d'une semaine destiné aux apprenti(e)s et jeunes salarié(e)s jusqu'à l'âge de 30 ans, qui s'engagent bénévolement dans des activités de jeunesse. La rétribution pourrait être réglée sous la forme de l'allocation pour perte de gain. Le congé est attribué annuellement pour des activités de jeunesse effectuées à titre bénévole, ainsi que pour les cours de formation et de perfectionnement nécessaires.

La Confédération établit le cadre légal indispensable.»

Voilà donc pour le texte de la pétition du CSAJ. On peut également ranger, dans le même ordre d'idée, la pétition lancée par la Fédération des éclaireurs suisses.

Deux propos parlementaires (un postulat et une motion) sont encore en suspens. Toutes ces actions politiques ont une grande importance pour l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et, en particulier, pour Jeunesse + Sport, puisqu'il s'agit finalement de pouvoir disposer de monitrices et de moniteurs. Jusqu'à présent, l'EFGS n'a pas pris clairement position sur les propos politiques susmentionnés. Pourquoi?

En tant qu'Office fédéral, elle n'a pas le droit de le faire directement, lorsqu'il s'agit d'actions politiques, ni de les influencer dans un sens quelconque sans l'autorisation, voire la sommation de son Département ou du Conseil fédéral.

Contrairement à ceci, les institutions indépendantes non étatisées, telles que l'Association suisse du sport, les fédérations sportives, les sociétés ou le Comité olympique suisse peuvent prendre elles-mêmes leurs décisions. Il semble néanmoins judicieux que des actions comme la pétition du CSAJ puissent être dès le début discutées par les organisations et les institutions intéressées. Ce n'est que de cette manière que les propos politiques et plus précisément ceux de politique sportive, auront du succès. ■